

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 08 Décembre 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-37
TARIFS SERVICES COMMUNAUX

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-sept novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. POTHEAU Christian, 1^{er} adjoint, en l'absence de M. le Maire empêché pour des raisons de santé.

Étaient présents : MM., POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET.

Étaient absents excusés : M. DESCHAMPS Robert, Mmes FEL Annie, RAPINAT Claire, M. BATHIER Jean-Louis.

Pouvoir : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Considérant que les tarifs des services communaux n'ont pas été modifiés depuis de nombreuses années,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe les tarifs des services communaux de la façon suivante à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- **Location salle du Foyer rural (la journée)**
Habitants de la Commune : 120,00 €
Habitants hors Commune : 180,00 €
Caution : 300,00 €
- **Photocopies**
A4 (petit format) : 0,20 €
A5 (grand format) : 0,40 €
- **Concession Cimetière** : 50 € le m²
Petite (3 m²) : 150,00 €
Grande (6 m²) : 300,00 €
- **Vente bois de chauffage (la corde)** : 220,00 €

| | |
|-------------|----|
| Membres | 10 |
| Présents | 06 |
| Représentés | 01 |
| Votants | 07 |
| Exprimés | 07 |
| Oui | 07 |
| Non | 00 |
| Abstentions | 00 |

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 18 décembre 2025

Le Bourg d'Hem, le 18 décembre 2025
Le Maire
Robert DESCHAMPS



Accusé de réception en préfecture
028-212302008-20251208-DEL2025-37-DE
Date de réception en préfecture : 19/12/2025

Affiché le 18 décembre 2025